

14 octobre 2011 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Message de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, lu par M. René Ricol, Commissaire général à l'investissement, sur le rôle des experts-comptables au service des entreprises, le 14 octobre 2011.

A l'occasion du 66e Congrès de l'ordre des experts comptables qui se réunit aujourd'hui à Marseille, je tiens à rendre hommage à votre profession qui accompagne au quotidien les entreprises françaises dans leur développement.

Je n'oublie pas qu'en 1994 lorsque j'étais ministre du Budget, j'avais clôturé votre Congrès à l'époque où mon ami René Ricol était votre Président.

Chaque jour, les experts-comptables accompagnent 2 millions d'entreprises françaises, et en premier lieu les PME et les TPE, dans toutes les opérations liées à la vie de l'entreprise.

Ces entreprises sont le fer de lance de la croissance et du développement de l'emploi.

Depuis 2007, le gouvernement conduit une politique de réforme pour renforcer la compétitivité de nos entreprises afin qu'elles puissent faire face aux défis de la mondialisation.

Les experts comptables ont été au rendez-vous des grandes réformes de ce quinquennat, en jouant un rôle irremplaçable de pédagogie auprès des TPE et des PME.

Je pense en particulier à l'exonération des heures supplémentaires et à la suppression de la taxe professionnelle et je veux remercier les experts comptables des moyens qu'ils ont mobilisés pour accompagner ces réformes.

Je vous demande également de vous mobiliser pour faire connaître les dispositifs de soutien au financement des PME mis en place par le gouvernement. Ils sont nombreux : garanties Oséo, ISF-PME, médiation du crédit, crédit d'impôt recherche, pour ne citer que les plus emblématiques.

Les experts-comptables sont également des relais précieux des politiques de l'emploi afin de faire connaître auprès des entreprises les dispositifs de soutien public. Je suis particulièrement attaché au rôle que vous jouez dans la promotion de l'apprentissage qui constitue une priorité du gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes.

Alors que notre pays a traversé la crise économique la plus grave depuis 60 ans, les experts-comptables se sont mobilisés en faveur du financement des PME et des TPE. Vous avez immédiatement été les relais de la médiation du crédit mise en place en 2008 pour faire face à la crise financière. Je salue l'initiative prise par l'ordre des experts comptables visant à conclure des accords avec des réseaux bancaires pour accompagner les TPE dans leurs demandes de crédits inférieurs à 25.000 €. Cette proposition illustre parfaitement l'esprit d'initiative dont font preuve les experts-comptables au service des entreprises.

Je compte également sur les experts-comptables pour proposer aux pouvoirs publics des dispositifs de simplification de la vie des entreprises et je sais que votre contribution a été essentielle aux travaux de la mission que j'ai confiée sur ce sujet à M. Jean-Luc Warsmann.

L'Etat a su marquer la confiance qu'il accorde à votre profession. La loi de finances rectificative pour 2010 a ainsi introduit le dispositif du « tiers de confiance », qui sera mis en place avec la direction générale des finances publiques. Il permet aux experts comptables de recevoir les pièces justificatives des contribuables qui sollicitent le bénéfice de réductions ou de crédits d'impôts.

Voilà un parfait exemple de partenariat gagnant/gagnant.

J'ai également souhaité que l'exercice de la profession d'expert comptable puisse être modernisé.

Depuis des années, vous souhaitiez que les experts-comptables puissent investir dans des structures communes avec les avocats pour offrir aux entreprises une palette complète de services. La loi du 28 mars 2011 a autorisé des regroupements qui permettront, dans le respect des règles déontologiques applicables aux différentes professions, de faciliter la vie des entreprises et d'offrir de nouvelles perspectives aux professionnels du chiffre et du droit.

Toutes ces actions rejoignent bien entendu l'intérêt général et le rôle que vous jouez auprès des pouvoirs publics et des entreprises est plus que jamais essentiel pour répondre aux grands défis de l'économie française.